

# Tout va bien au travail?

Ce site est nettoyé de manière légale, sûre et respectueuse des droits humains.

## Les caractéristiques et les droits d'une bonne relation de travail – sont-ils respectés?

- ✓ Contrat de travail écrit
- ✓ Connaissance de ses propres conditions de travail et de celles du secteur (convention collective)
- ✓ Pas de journées de travail trop longues
- ✓ Pauses, jours fériés et congés
- ✓ En cas de maladie, possibilité de prendre un congé maladie et d'avoir accès aux soins si nécessaire
- ✓ Les heures de travail réellement effectuées sont enregistrées et le salaire est payé correctement
- ✓ Nom et employeur exacts figurant sur le badge d'identification
- ✓ Aucun frais n'est exigé pour l'obtention de l'emploi
- ✓ Passeport et autres pièces d'identité en sa propre possession
- ✓ Les conditions de travail sont sûres

**Si vous remarquez des anomalies dans votre travail ou autour de vous, contactez:**

**Votre responsable**

**La personne de contact du site**

**Le service de conseil en droit du travail pour les immigrés**

tél. 0800 414 004,  
workinfinland@sak.fi

**Le service d'aide aux victimes**

tél. 040 632 9293  
(en semaine de 13 h à 16 h,  
par message en dehors de ces heures),  
help@riku.fi

**Le système d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains**

tél. 0295 463 177  
ihmiskauppa.auttamisjarjestelma@migri.fi



Pour le finnois,  
l'anglais et le  
russe, veuillez lire  
le code QR

Tolérance zéro pour l'exploitation au travail

HANSEL 